

Application de l'article 51bis du Règlement d'Ordre intérieur du Conseil communal.  
Question orale de G. VERSTRAETEN, Conseiller communal, relative au déroulement des élections et à l'envoi des convocations

G. VERSTRAETEN donne lecture du texte suivant :

G. VERSTRAETEN geeft lezing van de volgende tekst:

Er zijn bij de organisatie van de verkiezingen op 9 juni verschillende zaken fout gelopen.

Om te beginnen was er de verwarring over het stemrecht van 16-jarigen dat uiteindelijk een stemplicht voor de Europese verkiezingen werd. In verschillende

Gemeenten werden problemen vastgesteld waarbij 16-jarigen de mogelijkheid hadden om te stemmen voor de federale en regionale verkiezingen. Dit is uiteraard diep problematisch voor de legitimiteit van het resultaat. Toen ik deze informatie op verkiezingsnacht hoorde was maakte ik mij de bedenking: zelfs een verkiezing organiseren kan “Vivaldi” niet.

In onze Gemeente is echter ook sowieso iets helemaal fout gelopen bij het opsturen van de oproepingsbrieven. Sowieso zijn de oproepingsbrieven in Anderlecht zeer laat in de bus gevallen, maar verschillende stemgerechtigde Anderlechtenaren hebben stomweg nooit hun oproepingsbrief ontvangen. Dit blijkt ook in Sint-Joost en Molenbeek een probleem geweest te zijn.

Van bepaalde inwoners vernam ik dat zij na contact met de gemeentediensten vernamen dat de versturing van de oproepingsbrieven aan een externe firma waren toevertrouwd en hier verschillende zaken mee waren fout gelopen, waardoor er chaos ontstond. Er bestond dan wel de mogelijkheid voor bepaalde inwoners om zelf een kopie van hun oproepingsbrief op te halen, maar het is niet voor iedere stemgerechtigde even evident om nog een extra demarche te doen en zich fysiek te verplaatsen om een oproepingsbrief op te halen.

Ik had nog graag de volgende vragen gesteld:

- Zijn er indicaties dat ook in Anderlecht 16 tot 18-jarigen hebben kunnen stemmen voor andere dan de Europese verkiezingen?
- Wat is er foutgelopen met het opsturen van de oproepingsbrieven?
  - o Werden de brieven zoals in Molenbeek via “Bpost” verstuurd? Of was er een andere firma in het spel?
  - o Wat is de procedure voor de opsturing van de oproepingsbrieven? Drukt de Gemeente deze zelf af en worden deze daarna voor opsturing afgeleverd aan “Bpost” of een andere firma?

- o Waarom hebben veel Anderlechtenaren deze niet gekregen?
- Heeft de Gemeente zich op waar en hoe (Weet de Gemeente waar en hoe...) de problematiek zich geconcentreerd heeft? Ging het om individuele burgers, of waren er zoals in Molenbeek bepaalde straten of zelfs wijken die hun oproepingsbrief niet gekregen hadden?
- Welke maatregelen heeft de Gemeente getroffen om proactief te communiceren ten aanzien van de burgers wat ze moesten doen in geval ze geen oproepingsbrief hadden gekregen?
- Hoeveel duplicaten heeft de Gemeente moeten afleveren aan mensen die hun oproepingsbrief niet hadden gekregen? Was het mogelijk om een digitaal duplicaat te krijgen? Zo ja, hoeveel digitale en hoeveel fysieke duplicaten werden afgeleverd?
- Heeft de Gemeente zicht op hoeveel mensen niet hebben kunnen stemmen door het niet ontvangen van de oproepingsbrief en het niet tijdig kunnen aanvragen van een duplicaat?

F. BEN HADDOU donne lecture du texte suivant :

F. BEN HADDOU geeft lezing van de volgende tekst:

Le 9 juin était le jour des élections. Je voudrais avant tout remercier les assesseurs et toutes les personnes qui ont essayé, malgré les difficultés, de permettre la bonne organisation des bureaux de vote et d'aider les citoyens à accomplir leur devoir démocratique.

Ce jour-là, de nombreuses personnes m'ont interpellé et n'étaient pas contentes de l'organisation, en particulier pour les bureaux situés rue Georges Moreaux.

Des files interminables, parfois de plus d'une heure d'attente pour voter. Vers 15h30, l'officier de police nous disait même qu'il n'était plus utile de continuer à faire la file puisqu'ils avaient l'ordre de fermer les portes avant 16h et que les personnes qui ne seraient pas rentrées dans le bâtiment ne pourraient plus voter ! Beaucoup de personnes ont quitté la file, fatiguées et de peur de perdre leur temps et de voir les portes se fermer devant elles.

D'autres n'ont pas pu entrer car les portes se sont fermées à 15h45 ! Et ne dites pas que les citoyens sont venus voter à la dernière minute ; le problème, c'est qu'il n'y avait que 2 guichets au lieu de 4, et les files d'attente étaient interminables. L'officier de police m'a dit qu'il y avait une file depuis 10h du matin et que c'était pareil à la rue Eloy !

Mes questions sont les suivantes :

1. Pourquoi avez-vous réduit le nombre de guichets ?
2. Qui a demandé la fermeture des guichets avant l'heure ?
3. La Commune a-t-elle rencontré d'autres problèmes dans d'autres bureaux et comment allez-vous améliorer l'organisation lors des prochaines élections communales pour garantir que chacun puisse faire son devoir de voter ?

K. ADINE donne lecture du texte suivant :

K. ADINE geeft lezing van de volgende tekst:

Le scrutin est un moment fort de l'exercice démocratique. Les mesures les plus adéquates devraient être prises afin que le citoyen puisse accomplir ce devoir dans les conditions les plus optimales.

Lors des élections de ce 9 juin dernier, j'ai constaté des problèmes dans certains bureaux de vote. Des files d'attente interminables dans au moins deux bureaux de vote. C'était surtout le cas à la rue Ropsy-Chaudron, à la rue Eloy et à la rue Pierre Longin. Le personnel d'encadrement et de sécurité, dévoué, était insuffisant et a été fortement impacté, surtout à cause de la chaleur. Ce personnel devait faire des allers et retours à partir du bureau de vote jusqu'à l'angle de la chaussée de Mons.

J'ai constaté que des électeurs impatients, vu le délai d'attente anormalement long, ont jeté leurs convocations à la poubelle. Certains parmi eux ont simplement rebroussé chemin.

Par ailleurs, aucun accueil n'a été prévu pour les personnes âgées et/ou malades, les femmes enceintes.... Ces citoyens devaient patienter dans les files. A mon avis, il y aurait moyen de faire mieux.

J'ai appris que des bureaux de votes ont été supprimés par exemple, celui jadis ouvert à la rue Odon.

Comment pouvez-vous justifier la fermeture de certains bureaux de vote ?

Quel service a coordonné l'organisation du scrutin ? Y avait-il du personnel en suffisance ?

Le budget affecté à cette organisation était-il suffisant pour engager du personnel encadrant et pour la signalétique ?

Quels enseignements ont été tirés de cette organisation afin d'envisager des améliorations lors des prochains scrutins ?

Madame l'échevine MIROIR donne lecture de la réponse suivante:

Mevrouw de schepen MIROIR geeft lezing van het volgende antwoord:

Les questions sont multiples et je me lance dans une réponse la plus exhaustive possible au sujet de ce rendez-vous démocratique du 9 juin dernier. Sachez tout d'abord que l'organisation générale de ces élections a fait l'objet d'une réunion de débriefing sollicitée par Monsieur le Bourgmestre.

En ce qui concerne les convocations électorales, il est vrai que plusieurs citoyens ont contacté les services communaux en affirmant qu'ils n'avaient pas reçu leur convocation. Après renseignement, le problème concerne toutes les communes bruxelloises. Nous avons cependant reçu la confirmation que toutes les convocations ont été livrées à heure et à temps auprès de « Bpost » par le prestataire. Pour rappel, les convocations, comme dans presque toutes les communes bruxelloises, ont été imprimées par une société externe (« Vandebroele » en collaboration avec « INNI »).

Nous avons conseillé aux personnes qui n'avaient pas reçu leur convocation, de se rendre au service « Population », rue de France, ou à l'antenne de proximité située place de la Vaillance. C'est ainsi qu'environ 500 personnes se sont présentées la semaine avant les élections du 9 juin. Les guichets, rue de France, étaient également ouverts le samedi 8 juin et le dimanche 9 juin de 8h à 16h afin de pallier aux problèmes de convocation. De même, afin d'aider les citoyens anderlechtois, nous avons prévu des convocations vierges sur les différents sites, le jour des élections, qui permettait au personnel communal sur place de délivrer des duplicatas en dernière minute.

Environ 120 personnes se sont présentées le samedi 8 juin et 250 le dimanche aux guichets de la rue de France pour des duplicatas, procurations et déclarations de perte de carte d'identité.

Le jour des élections, il y avait autant (même un peu plus) de membres du personnel présents que lors des élections simultanées de 2019. Certains problèmes rencontrés s'expliquent par l'état du matériel de vote. La Région prévoit que pour les prochaines élections de 2029 et 2030, nous disposerons de nouveaux équipements. Les longues files d'attente étaient un problème général dans de nombreuses communes bruxelloises en raison des nombreuses pannes dans les bureaux de vote (matériel obsolète normalement utilisé une dernière fois en octobre prochain) et du fait que les citoyens restaient plus longtemps dans l'isoloir car ils devaient voter au moins trois fois.

K. ADINE évoque la situation dans certains bureaux de vote. Permettez-moi de vous préciser avant tout que nous n'avons pas supprimé de bureaux de vote. Les bureaux du secteur de Cureghem, à une élection près, se sont toujours situés rue Ropsy Chaudron. C'est uniquement en raison de travaux à l'école de la rue Ropsy Chaudron que le vote fut organisé une seule fois à la rue Odon. Plus généralement, nous veillerons à ce qu'il y ait une entrée et une sortie séparées là où cela est possible dans les différents sites de vote ; cela fluidifie toujours les allées et venues vers les bureaux.

Ten antwoord aan G. VERSTRAETEN, hebben we in de loop van de ochtend (rond 9u30) kennis gekregen dat in één bepaald stembureau de voorzitter niet de correcte handeling verrichte voor de 16-18-jarigen met het activeren van de chipkaarten (niettegenstaande dit duidelijk werd uitgelegd bij de vorming van voorzitters). Van zodra dit werd vastgesteld hebben we contact met deze voorzitter opgenomen om dit recht te zetten.

Pour répondre à F. BEN HADDOU, je préciserais encore que le nombre de bureaux de vote n'a pas été réduit. Il y a toujours eu deux bureaux de vote prévus à la rue Georges Moreau pour les élections. Absolument personne n'a sollicité la fermeture des guichets avant l'heure. Au contraire, il a été demandé de laisser entrer dans les bureaux de vote les personnes qui étaient encore dans en file d'attente à 16 heures, même si elles étaient à l'extérieur des écoles. Nous avons consulté le personnel qui a travaillé dans l'école de la rue Georges Moreau et ils ont confirmé que tout le monde avait été admis.

Mesdames, Messieurs, de toute évidence la situation n'était pas facile pour certains citoyens le jour du vote. Ces problèmes ont été constatés un peu partout dans notre région. A notre échelle, des conclusions ont pu être tirées et je vous en livre déjà la synthèse dans la perspective des élections communales d'octobre prochain :

1/ Nous demanderons, via le cahier des charges, à l'imprimeur « INNI » d'envoyer les convocations électorales un mois avant la date des élections.

2/ Nous allons augmenter le nombre de bureaux de vote passant de soixante-six à soixante-huit bureaux et doter chacun de ces bureaux d'un assesseur supplémentaire.

3/ Nous entendons créer de nouvelles implantations pour répartir au mieux le volume des électeurs. Je songe à l'école « Dertien » de la rue Wayez et l'école « La Roue » de la rue Van Winghen dont les travaux sont achevés.

4/ Nous souhaitons abandonner la salle « Aurore » qui n'est définitivement pas adaptée pour ces opérations de vote. Les votants du secteur seront orientés vers le vaste bâtiment accueillant les cours de promotion sociale chaussée de Mons, 700.

5/ Nous allons dans ce cadre généraliser au maximum le principe de créer des entrées et sorties séparées pour les citoyens (par exemple aux bureaux de vote de la rue Ropsy Chaudron, de la rue Georges Moreau, de la rue des Citoyens, ...).

6/ Pour la salle « Simonet » également, nous allons totalement revoir la gestion des flux en privilégiant l'entrée des citoyens par le parking.

7/ Prévoir une chaise roulante par site où sont organisées ces opérations de vote.

Merci pour votre attention et un très grand merci à toutes les équipes communales et de police qui furent impliquées dans l'organisation de ces élections du 9 juin dernier.

F. BEN HADDOU estime qu'à entendre Madame l'Echevine, tout s'est bien déroulé, il n'y a pas eu de file d'attente pendant une heure, alors que la réalité est toute autre.

Monsieur le Bourgmestre-Président confirme qu'il était en contact permanent avec l'officier de police qui contrôlait l'ensemble des bureaux de votes sur les communes d'Anderlecht, de Saint-Gilles et de Forest. Les instructions données à cet agent et à l'ensemble des policiers sur le terrain, étaient bien de laisser entrer dans les bureaux toutes les personnes présentes dans la file à 16 heures, même si elles étaient à l'extérieur du bâtiment. Toutefois, si une personne devait arriver dans la file après 16 heures, elle était invitée à regagner son domicile, comme la loi le prévoit.

F. BEN HADDOU maintient qu'elle était encore présente à 15h45 et qu'elle a pu constater que les portes étaient fermées.

G. VERSTRAETEN zegt dat omwille van bepaalde klachten die hij heeft ontvangen en die hijzelf ook heeft meegemaakt, de problematiek is en blijft bij iedere verkiezing in Brussel. Het zou echt niet mogen dat bijzitters van bureaus meegaan met burgers in het stemkotje om "te helpen". Familieleden, is één ding maar, in principe, moet de kiezer dit alléén doen. Dat is een regel die eens in herinnering zou mogen gebracht worden. De stemming is geheim en moet geheim blijven!